

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RAISON SOCIALE** Société Lorraine de Production et Conception

**RISQUES SPÉCIFIQUES** : IRRITANT Xi

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT DE LA SOCIÉTÉ

**STRIPPER**

FOURNISSEUR : SLPC  
 ZI NORD HAUCONCOURT  
 57283 MAIZIERES LES METZ  
 tél : 03 87 51 80 53  
 fax : ☐03 87 51 84 46

En cas d'urgence : composer le 01 45 42 59 59

Informations complémentaires – [contact@slpcfrance.com](mailto:contact@slpcfrance.com)  
[www.slpcfrance.com](http://www.slpcfrance.com)

**Type d'utilisation** : Décapage des couches d'émulsion..

3.COMPOSITION INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation alcaline. - **Constituants contribuant aux dangers** :

Nom chimique	N° CAS	symbole (s)	% massique	Phrases de risques
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	C à 100 %	< 5	R35-22
Métasilicate de disodium	014-010-00-8	C à 100 %	< 5	R34-37
Morpholine	110-91-8	C à 100 %	< 5	R10-20/21/22/-34
Tetraacetate d'éthylène diamine tétrasodique	64-02-08	Xi	< 5	R36/38
Pyrophosphate tétrapotassique	7320-34-5	Xi	< 5	R36
Butoxyéthanol	111-76-2	Xn	< 5	R20/21/22 R36/38

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Tensio-actifs amphotères <5 %. Tensio-actifs non ioniques < 5% . Savon < 5% . Parfum

IRRITANT Xi Nocif par contact avec la peau Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation Provoque des brûlure

4. PREMIERS SECOURS

- **En cas de contact avec les yeux** : Laver immédiatement à l'eau claire, et consulter immédiatement un spécialiste.  
 - **En cas d'ingestion** : Rincer la bouche à l'eau et consulter immédiatement un spécialiste ou le centre anti-poison.  
 - **En cas de contact avec la peau** : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé et consulter immédiatement un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction** :  
 Produit non inflammable. En cas d'incendie utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles** : Port de gants appropriés, d'appareils de protection des yeux et du visage, de vêtements appropriés aux alcalins.  
 - **Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas rejeter le produit pur. Se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.  
 - **Méthodes de nettoyage** : Endiguer et absorber sur support neutre. Recueillir dans un container adapté, étiqueté pour destruction par centre agréé. Éliminer les résidus à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- **MANIPULATION** :  
 Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas mélanger avec d'autres produits.  
 Éviter les projections.

- **STOCKAGE** :  
 Stocker le produit dans son emballage d'origine à des températures entre +5° et 50° C. Stocker à l'écart de produits acides

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Ports de gants appropriés, d'appareils de protection des yeux et du visage, de vêtements appropriés résistants aux alcalins.  
 Présence de fontaine oculaire et lavabo. Douche en cas d'utilisation importante.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** : Liquide vert.  
**pH** : 14 à l'état pur  
**Température de changement d'état** :  
 Cristallisation à température à 5° C

**Point d'éclair** : Néant.  
**Caractéristiques d'explosivité** : Néant.  
**Densité** : 1,08  
**Solubilité** : Totale dans l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit stable dans des conditions normales de stockage. Réaction forte et exothermique avec les acides.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Yeux** : provoque des fortes irritations en cas de contact avec les yeux.  
**Peau** : provoque des irritations en cas de contact prolongé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour l'emballage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTDMR Produit non classé suivant la réglementation des transports

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquette des préparations dangereuses  
 Symbole : Xi  
 Phrase R : R 20/21/22-34

16. AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements indiqués sur cette fiche sont basés sur nos connaissances du produit à ce jour. Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il a été conçu. Cette fiche de